

INSTITUT VIRGINIE OLIVIER

RAPPORT D'ACTIVITE 2018

Madame Cathy LEROY

Directrice des soins

Directrice de l'IFSI et de l'IFAS

Bienvenue

Bem-vindo

Welcome

Bienvenido

Willkommen

Benvenuto

Welkom



Contenu

INTRODUCTION.....	4
I - RAPPEL DES MISSIONS	6
II - LE PROJET D'INSTITUT pour la période 2016-2019.....	6
III - LES RESSOURCES	8
III-1 Les ressources humaines :	10
III-1-1 La formation continue des agents	11
IV - ORGANISATION GENERALE DE L'INSTITUT	11
V - LES RESSOURCES FINANCIERES	11
VI - LES ACTIVITES LIEES A LA COMMUNICATION	13
□ Etudiants infirmiers.....	13
Élèves aides-soignants.....	14
VI-1 JOURNEES PORTES OUVERTES et actions de communication.....	14
VII - MUTUALISATION DES MOYENS INTER-IFSI-DUSI.....	15
VIII - LOCAUX ET EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES	16
IX - FORMATION INFIRMIERE 2018-2019	17
IX-1 Sélection 2018.....	17
IX-2 Rentrée septembre 2018/ Primo entrants.....	17
IX-2 -1 Niveau d'étude à l'entrée en formation.....	17
IX-3 Mouvements	18
IX-4 Résultats au diplôme	18
IX-3 Année 1	20
IX-4 Année 2.....	21
IX-5 Année 3.....	21
IX-6 Bilan 2017-2018 Commissions pédagogiques, disciplinaires, vie étudiante	23
IX-7 RESSOURCES PEDAGOGIQUES.....	23
IX-8 Prise en charge financière :	24
IX-8-1 Coût de la formation :.....	24
IX-8-2 CRITERE D'ELIGIBILITE A LA SUBVENTION REGIONALE.....	24
X- LES PARTENARIATS	26
X-1 La faculté de médecine de Paris Descartes et les 6 IFSI du regroupement universitaire	26
XI – 1 La sélection de mars 2018	27
XI – 2 le profil de la promotion 2018/2019	29
XI – 3 Le diplôme d'Etat Aide-Soignant.....	31
XI – 4 les projets spécifiques	31
XI – 5- Les intervenants.....	32
XII- LES STAGES ET LES RELATIONS INTERNATIONALES.....	33
XII -1 Les stages.....	33
XII -1 -1 LES ETUDIANTS INFIRMIERS ACCUEILLIS AU GHU site Sainte Anne :.....	34
XII -1 -2 LES ELEVES AIDES-SOIGNANTS ACCUEILLIS AU GHU site Sainte Anne :.....	34
XII -1 -3 NOMBRE DE STAGES PAR TYPAGE	36
XII -2 Les relations internationales	38

XII -3 ERASMUS+ :	38
XII -3 ECHANGE FRANCO ALLEMAND :	39
XIII-CONVENTION IECD PASS CONGO	40
XIV- LA FORMATION CONTINUE	42
XIV -1 La Préparation aux épreuves de sélection	42
XIV -1-1 La préparation pour entrer en IFAS	42
XIV -2 Les sessions de formation continue.....	43
XIV -2-1 Tutorat des étudiants en soins infirmiers en stage - formation DPC.....	43
XIV -2-2 Tutorat des élèves aides-soignants en stage	43
XV- LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION.....	44
XVI- LES AUTRES ACTIVITES	45
XVI -1 L'accueil et l'encadrement des étudiants (autres formations)	45
- Cadres de santé à l'institut	45
XVI -2 Les activités en externe	45
XVI -3 GCS IFSI ILE de France	45
XVI -5 L'ANDEP	46
XVI - 6 L'ORDRE INFIRMIER	46
CONCLUSION	47

INTRODUCTION

L'année 2018 vient repositionner les instituts de formations en soins infirmiers au centre des préoccupations et intérêts territoriaux (national et régional) et les enjeux de tous ordres, politiques, stratégiques, sont alors multiples pour tous.

Ce fut signifiant avec l'Arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux, « *applicable aux instituts de formation publics et privés, autorisés par le président du conseil régional pour la préparation des diplômes d'Etat d'infirmier.* »

Plusieurs champs sont ciblés comme, la gouvernance des instituts avec instance et sections compétentes, la place réaffirmée des acteurs et protagonistes, enfin la possibilité de bénéficier d'une césure pour l'étudiant dans son parcours d'apprentissage.

Le travail de S.Le Bouler, montrant la convergence des acteurs dans le champ de la formation a permis de dégager de profondes et nécessaires évolutions autour notamment de l'interprofessionnalité, le parcours des étudiants et le maillage territorial.

2018 fut ainsi l'année de mise en œuvre de l'universitarisation et les nouvelles modalités d'entrée en instituts de formations en soins infirmiers.

Il est nécessaire de rappeler que pour s'adapter à l'évolution des besoins des usagers du système de santé, il s'avère nécessaire de proposer une formation attractive de qualité, d'améliorer l'offre et d'en accroître la pertinence vis-à-vis des besoins des apprenants, garantir la qualité de nos enseignements et optimiser les conditions de formation, dans un contexte de changement de direction qui se profile, la poursuite de l'universitarisation et la mise en place des groupements de territoire.

Si la loi de modernisation de santé de 2016 ciblait la nécessaire obligation de se former et d'innover dans ce même champ, afin de préparer les métiers de demain, au travers de la mise en œuvre du développement professionnel continu et celle de la formation initiale, ces éléments de politique de santé sont réaffirmés, comme engagement collectif, dans la stratégie gouvernementale au travers de « Ma Santé 2022 », qui porte des mesures de modernisation du système de santé.

Au regard de l'ensemble de ces éléments contextuels et nécessaire évolution, notre institut de formation en soins (IFSI, IFAS) a poursuit toute cette année 2018 sa dynamique de travail innovante, instaurée depuis ces dernières années.

Trois domaines forts sont ciblés à destination des apprenants, des partenaires et de notre propre institut.

Ciblant les apprenants au sein de notre établissement, citons les éléments suivants proposés :

- L'accompagnement individuel des apprenants avec un suivi pédagogique individualisé,

- L'innovation pédagogique comme la simulation ou les plateformes d'apprentissages distanciels (plateforme, tutoriel, vidéos, etc.),
- L'apprentissage de la collaboration entre les étudiants en soins infirmiers et les élèves aides-soignants lors de situation apprenante,

Afin de faire connaître et de favoriser l'attractivité de nos métiers en santé, notre institut s'emploie à travailler en proximité avec les partenaires professionnels, se traduisant par :

- Le développement et la consolidation des terrains de stage (sanitaire, social, médico-social), en national et international, comme ERASMUS +, ERASMUS Pro et ENNM, pour les publics étudiants et élèves,
- Le développement d'une communication claire, auprès des partenaires, proposant des actions innovantes, venant répondre à des préoccupations d'employabilité,
- L'implication au sein du Département Universitaire de Sciences Infirmières (DUSI) de l'Université de Paris (Descartes-Diderot),
- La participation en tant que membre titulaire du GCS « Instituts de l'Île de France »,

Par ailleurs, faisant suite au Décret n° 2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue, notre institut s'est engagé dans une démarche Qualité, faisant le choix de la méthode EFQM, European Foundation for Quality Management : 2018 fut une nouvelle année de travail dans la perspective d'obtenir le premier niveau du Certificat C2E « *Committed To Excellence.* »

Le présent rapport pour l'année 2018 vient ainsi rendre compte la mise en actions des activités et des missions pour lesquelles nous nous mobilisons. Par ailleurs, ce document vient rendre compte des actions innovantes que nous avons conduit avec engagement et réussite.

I - RAPPEL DES MISSIONS

Conformément à,

- ✓ L'arrêté du 17 avril 2018, modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009, relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux,
- ✓ l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des instituts de formation préparant aux diplômes d'infirmier,
- ✓ l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié, relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant,
- ✓ aux agréments d'autorisation de leur directeur,

L'institut de formation « Virginie Olivier », poursuit son engagement dans les missions suivantes :

- **La formation initiale en soins infirmiers et d'aide-soignant**
- **La préparation au concours et aux nouvelles modalités d'accès à la formation**
- **La formation continue**
- **La documentation**
- **La collaboration au sein de la direction de la formation, des écoles et de la documentation DIFED.**

II - LE PROJET D'INSTITUT pour la période 2016-2019

En 2018, les enjeux de tous ordres, politiques, stratégiques et concurrentiels sont affirmés et multiples pour l'institut.

Pour s'adapter à l'évolution des besoins des usagers du système de santé, il s'avère nécessaire de proposer une formation attractive de qualité, d'améliorer l'offre et d'en accroître la pertinence vis-à-vis des besoins des apprenants, garantir la qualité de nos enseignements et optimiser les conditions de formation, dans un contexte de changement de direction qui se profile, la poursuite de l'universitarisation et la mise en place des groupements de territoire.

Si la loi de modernisation de santé de 2016 ciblait la nécessaire obligation de se former et d'innover dans ce même champ, afin de préparer les métiers de demain, au travers de la mise en œuvre du développement professionnel continu et celle de la formation initiale, à présent, les éléments de politique de santé sont réaffirmés, comme engagement collectif, dans la stratégie gouvernementale au travers de « Ma Santé 2022 », qui porte des mesures de modernisation du système de santé.

Notre philosophie de travail repose notamment sur notre accompagnement individualisé des apprenants et l'engagement professionnel avec les valeurs soignantes.

Notre institut repose ainsi sur un projet tourné vers l'apprenant, lui proposant les méthodes pédagogiques et leurs évolutions : l'un de nos enjeux institutionnels est de proposer une formation renouvelée avec l'emploi de méthodes et d'outils répondant aux besoins de santé des patients et aux attentes des apprenants.

Par ailleurs, dans le cadre d'une réflexion institutionnelle, l'IFSI est engagé depuis 2016, dans le processus qualité. Des démarches exploratoires et des recherches documentaires amènent l'équipe de direction à porter son choix sur le modèle non prescriptif EFQM, faisant ainsi que nous soyons le seul institut en France, inscrit dans la démarche Qualité EFQM.

Entrer dans une démarche qualité EFQM c'est entrer dans la procédure de certification, dans une approche stratégique. La clarification de ces objectifs stratégiques en institut permet ainsi d'en définir les missions, les priorités et la politique qualité au sein d'un projet pédagogique de territoire, en construction dans le cadre du groupement de territoire. Tous les acteurs du système de formation sont mobilisés dans la démarche qualité, dans une dynamique globale d'amélioration de la qualité de la formation et le développement d'une culture qualité commune à l'ensemble des professionnels de santé.

Le cabinet « STRATEIS » et son consultant accompagnent notre démarche projet, validée par l'établissement de santé et assurément par la DIFED. Les différents groupes de travail pluri-professionnels, impliquant partenaires et apprenants. Au terme de ces deux années de travail, d'explorations, d'ajustements et de propositions d'axes d'amélioration, le travail est dense et fourni, présenté respectivement par chaque groupe-cible.

Si la démarche fut hésitante et balbutiante à ses débuts, elle est à présent solide, investie et chaque professionnel, quelle que soit sa fonction, fut force de propositions afin d'améliorer et sa pratique et le service rendu aux usagers.

L'institut présentera sa démarche qualité en vue de l'obtention du certificat d'excellence « C2E » de la norme, au printemps 2019.

III - LES RESSOURCES

L'institut dispose d'une équipe pluri-professionnelle composée comme suit :

✓ Administratif et Direction :

1 directrice de soins,

1 adjoint à la direction (et coordonnatrice pédagogique IFSI),

2 coordonnatrices : IFAS et stages (national et international),

3 adjoints administratifs et 2 adjoints des cadres,

✓ Pédagogique :

18 cadres de santé formateurs CSF.

✓ Logistique et service :

1 documentaliste,

1 webmaster

2 ASH.

Dans la continuité de l'année 2017, 2018 fut une année où les mouvements et les mobilités des ressources humaines se sont poursuivies, entre mutation professionnelle pour une évolution de carrière et faire valoir les droits à la retraite.

Un rappel des mouvements en 2017 :

- *Départ à la retraite d'une infirmière formatrice en charge de la formation des élèves aides-soignantes à 50%, le 07 octobre 2017 ;*
- *Départ à la retraite de la Directrice de l'Institut le 30 septembre 2017.*
- *2 secrétaires recrutées en vacation de 3 mois puis de 9 mois sur le poste de secrétaire pédagogique suite à un départ le 31/12/2016.*
- *Le poste d'aide documentaliste reste vacant depuis le départ de l'agent occupant ce poste le 15 décembre 2017.*
- *Une cadre de santé a rejoint l'équipe des formateurs, le 2 mai 2017 et une deuxième en tant que responsable du département aide-soignant et formation continue le 4 septembre 2017.*

En 2018, les recrutements concernent les catégories professionnelles suivantes :

- 1 ETP directrice des soins : arrivée en janvier 2018,
- 1 ETP adjoint des cadres : arrivée en janvier 2018,
- 5 recrutements CSF, intra site hospitalier et extérieurs (5 ETP), entre mars et décembre 2018,
- 1 ETP adjointe administrative pour le secrétariat pédagogique IFSI : une arrivée en mars mais départ en juillet, puis une nouvelle arrivée en septembre 2018.

Notons que deux postes restent vacants par défaut d'attractivité : 0.5 ETP infirmier-formateur pour l'IFAS et 1 ETP d'aide-documentaliste.

La politique de recrutement et les délais de prise de postes (sous trois mois minimum) engendrent de nécessaires organisations afin d'assurer la continuité des missions.

Jusqu'en 2018, l'Equipe pédagogique et ses cadres de santé-formateurs présents sont répartis sur les trois promotions, organisés autour d'un suivi annuel, au regard de la réglementation en vigueur.

L'objectif 2018-2019 est de réinterroger cette organisation pour faire évoluer l'accompagnement des apprenants dans une dynamique d'apprentissages semestriels : Deux temps forts de formation autour des 3 premiers semestres et des 3 derniers semestres : deux équipes se dessinent alors avec une mise en place dès la rentrée de septembre 2019.

L'Equipe administrative dispose de missions spécifiques d'accueil, de gestion et organisation des stages et de la mobilité internationale et de secrétariat pédagogique.

L'Equipe logistique est impliquée dans le maintien et l'entretien des locaux sur les différents locaux du site hospitalier.

L'Equipe documentaliste et technicien informatique s'organise autour des différentes missions allouées à la discipline documentaire et impliquée dans les différents projets institutionnels.

L'Equipe de direction est composée d'une directrice des soins, une adjointe de direction, une assistante de direction et deux cadres supérieures de santé composent l'équipe de direction.

Cette dynamique de travail est collaborative, organisée autour des missions propres à l'institut, avec une vision attentive quant aux axes de travail stratégiques à engager au regard des contextes actuels (impact de l'universitarisation).

III-1 Les ressources humaines :

Evolution de l'effectif du personnel à l'IFSI/IFAS Virginie Olivier.

Effectif personnel	2018
Directrice	1
Adjointe à la directrice	1
Cadres supérieurs de santé	1
Assistante de direction	1
Secrétaires	4
Webmaster	1
Documentaliste	1
Aide-documentaliste	1
Cadre de santé formateur	18
ASH	2
Total/personnel	31

Effectif Etudiants/Elèves/Stagiaires	2018
Etudiant IDE	333
Elève AS	25
Total IDE/AS	358
Stagiaires prépa concours et FC	32
Total	748

Le suivi des effectifs est assuré entre la Direction de l'institut et la Direction des ressources humaines.

III-1-1 La formation continue des agents

Le plan de formation continue consolidé en Direction de la formation et des écoles et de la documentation DIFED, a permis aux professionnels de bénéficier d'actions collectives autour de :

- ✓ La formation de formateurs
- ✓ La formation au logiciel WINIFSI
- ✓ L'évaluation en simulation
- ✓ La gestion de projet
- ✓ L'apprentissage de l'anglais professionnel
- ✓ La responsabilité juridique

Des actions de formation à titre individuel se sont tenues autour de thématiques de travail comme les journées CEFIEC, la rédaction de cas cliniques ou la maîtrise des outils de bureautique.

IV - ORGANISATION GENERALE DE L'INSTITUT

Dans le cadre des missions de formation initiale, différentes réunions réglementaires et institutionnelles furent planifiées pour l'IFSI et l'IFAS au cours de l'année 2018 :

- **3 réunions plénières**
- **15 réunions hebdomadaires de direction**
- **15 réunions d'organisation**
- **3 réunions de secrétariat**
- **2 réunions de conseil de vie étudiante**

V - LES RESSOURCES FINANCIERES

Le budget annexe dit « budget C » relève de la comptabilité publique certifiée conforme. Depuis l'audit financier demandé par la Région Ile de France en 2016, le suivi est réalisé conjointement entre le service administratif de l'institut et la Direction des Finances de l'établissement. Des réunions préparatoires avant le débat contradictoire annuel sont organisées par le conseil régional pour valider la prévision budgétaire de l'année suivante.

Charges :

TITRE I : - 2 826 248 €

TITRE II : - 649 726 €

Soit - 3 475 974 €

Produits :

+ 3 344 344 €

+ 131 630 €

Soit + 3 475 974 €

En produits :

-La subvention versée par le Conseil Régional Ile de France, à hauteur de 2 672 068, 00 euros pour l'année 2018.

-Les droits d'inscription des élèves

-Les remboursements des frais de formation individuels

-Les frais d'inscription aux concours

-Les subventions et participations (taxe d'apprentissage et Fonds pour l'Emploi)

-Les autres produits de gestion courante remboursement des frais de formations de la part des établissements et organismes, CH Sainte-Anne inclus

-Les produits exceptionnels relatifs aux exercices antérieurs, quote-part de subvention d'investissement

-Les reprises sur amortissements et provisions

-Les remboursements de rémunérations et de charges de personnel (régularisations de rémunérations et de charges de personnel).

Il est à noter que l'institut est habilité à percevoir les recettes de la taxe d'apprentissage. La recette de la taxe d'apprentissage a permis d'acheter du mobilier pour les salles de classe et les communs ainsi que du matériel informatique pour compléter nos ressources. Toutefois, les nouvelles orientations gouvernementales amènent la fin de cette manne financière, complémentaire à l'horizon 2019.

En charges :

-Les charges de personnels

-Les charges indirectes

VI - LES ACTIVITES LIEES A LA COMMUNICATION

L'information et la communication à l'institut auprès des partenaires sous différentes formes :

- **SIGNALETIQUE**



Dans le cadre du changement d'identité visuelle qui a débuté en 2015, l'institut, en lien avec le service de la communication du CHSA, a conçu et fait poser une plaque sur sa façade.

En 2018, l'institut a communiqué autour de l'accrochage des plaques inaugurales, manifestant son engagement dans la mobilité international ENNM et ERASMUS.

- **PLATEFORME EFICASS**

Légendes

Mois	Accès	Utilisateurs uniques
------	-------	----------------------

Accès = nombre de fois que la page a été consultée.

Utilisateurs uniques = connexion d'un utilisateur (pouvant consulter plusieurs fois la même page donc Accès > Utilisateurs Uniques).

- **Etudiants infirmiers**

Taux de connexion

ESI 1A • 100 %	ESI 2A • 100 %	ESI 3A • 100 %	ESI 4A • 97,5 %
-------------------	-------------------	-------------------	--------------------

Statistiques Consultation de la plateforme en 2018

Élèves aides-soignants

Taux de connexion

<p>AS CONTINU</p> <ul style="list-style-type: none"> • 100 % 	<p>AS DISCONTINU</p> <ul style="list-style-type: none"> • 100 %
---	--

- **INTERNET**

Une traduction en anglais, via le service communication du centre hospitalier Sainte-Anne, a été faite des pages dédiées aux échanges internationaux. C'est essentiel pour répondre aux attentes des étudiants étrangers dans le cadre du programme ERASMUS+.

- **SUPPORT DE COMMUNICATION**

En guise de bienvenue, à la rentrée 2018, les apprenants ont reçu un « tote bag » aux couleurs de l'institut, une clé USB, une paire de ciseaux et une pince à clamer, un stylo et l'ouvrage réglementaire de la formation Berger-Levrault.

VI-1 JOURNEES PORTES OUVERTES et actions de communication

L'attractivité des professions de santé par les étudiants infirmiers et les élèves aides-soignants est une préoccupation récurrente pour l'institut.

Les évolutions structurelles positionnent par ailleurs un large champ concurrentiel sur l'ensemble du bassin de l'Île de France.

Nous avons, cette année encore, prévu des temps d'accueil et d'information du public :

- En 2018, nous réalisons des samedis-Portes Ouvertes (journées) afin de recevoir un plus large public (élèves, lycéens et leurs familles, professionnels en reconversion).

Notre équipe professionnelle disponible est venue à la rencontre des personnes intéressées. Il en résulte un bilan, très positif, suite à l'enquête de satisfaction réalisée le jour-même.

- L'institut fut également présent au stand de l'établissement de santé lors du Salon Health Care-Paris,
- Réalisation d'une communication affichée lors de ce même salon.
- Présence à certains forums métiers dans quelques lycées parisiens.

Perspective 2019 : nous nous projetons quant à la réalisation de journées portes ouvertes de la faculté, un Facebook Live de l'Université.

VII - MUTUALISATION DES MOYENS INTER-IFSI-DUSI

Notre institut fait partie du département universitaire en soins infirmiers DUSI de l'Université Paris V-Descartes, en partenariat avec 5 autres IFSI. Ces derniers sont portés par des établissements de santé (public, privé ou Education nationale).

Statuts : création du Département Universitaire en Sciences Infirmières (DUSI) de l'Université Paris Descartes par le Conseil de gestion de la Faculté de Médecine (UFR Médecine) Paris Descartes le 27 janvier 2014.

La Convention de partenariat relative à l'organisation de la formation préparant au diplôme d'Etat d'infirmier signée le 29 août 2011 et reconduite le 8 octobre 2015 entre :

- la Région Ile-de-France,
- l'Université coordinatrice Paris Descartes et
- le groupement de coopération sanitaire réunissant les établissements publics de santé supports des Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) du centre hospitalier de Sainte-Anne, des hôpitaux de Saint-Maurice et du centre d'accueil et de soins hospitaliers de Nanterre.
- l'association des IFSI de la FEHAP d'Ile de France réunissant les IFSI privés de la Fondation des Diaconesses de Reuilly et de Paris Saint-Joseph,
- l'IFSI du lycée Rabelais relevant de l'Education Nationale.

Cela offre une richesse dans la diversité des rencontres et des échanges.

VIII - LOCAUX ET EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES

L'institut dispose de :

Locaux :

- Des salles in situ, dans l'environnement contraint, avec l'utilisation de salles essaimées sur le site hospitalier (amphi R.Garcin, SHU, Morel, salles à IFCS, salles de la chapelle et salles de la formation continue).
- Gestion des salles avec logiciel institutionnel est utilisé afin d'optimiser le plan d'occupation des sols et des espaces.
- Le partenariat conventionné avec la faculté permet d'en utiliser les espaces pédagogiques (amphi notamment) et plateformes d'apprentissages.

Equipements :

- Logiciel EFICASS (intra) permettant d'y déposer les supports pédagogiques, informations institutionnelles, annonces de recrutement, atelier « bien vivre ses études », espace documentation et les stages, etc. Eficass est consultable depuis tout téléphone cellulaire.
- Plateforme MOODLE de la faculté.
- Tableau numérique type écran d'accueil, positionné dans l'entrée de l'établissement de formations : support d'informations, logistique, actualités...
- Investissements en matériels pédagogiques :
 - Mannequins basse et moyenne fidélité, bras, etc...permettant le déploiement de la simulation.
 - PC portables à destination des formateurs
 - Clé usb pour les étudiants
 - Matériel professionnel pour les étudiants : pince, ciseaux (TA).

IX - FORMATION INFIRMIERE 2018-2019

IX-1 Sélection 2018

IFSI-IFAS VIRGINIE OLIVIER		CONCOURS				SESSION : IDE Avril 2018			
 Centre Hospitalier Sainte-Anne 1 rue Cabanis 75674 Paris Cedex 14									
PROCES VERBAL									
Profil de candidature	Inscrits	ADMISSIBILITE		ADMISSION		CLASSEMENT			
		Admissibles	Absents	Admis	Absents	LP	LC	Report précédent	Quota
Droit Commun	208	102	39	71	5				90
DEAS /DEAP	49	49		11	5				26
INF Hors UE	2								3
PACES	2	2			1				9
	261	153	39	82	11				128

IX-2 Rentrée septembre 2018/ Primo entrants

IX-2 -1 Niveau d'étude à l'entrée en formation

Nb d'étudiants non bacheliers	24
Nb d'étudiants titulaires d'un baccalauréat ASSP	3
Nb d'étudiants titulaires d'un baccalauréat SAPAT	1
Nb d'étudiants titulaires d'un autre baccalauréat professionnel	10
Nb d'étudiants titulaires d'un baccalauréat général ou technologique	52
Nb d'étudiants titulaires d'un diplôme universitaire post bac 0	0
Nb d'étudiants ayant validé une première année universitaire (autre que celles citées dans université)	0
Taux d'étudiants non bacheliers	26,67%
Taux d'étudiants bacheliers	73,33%

IX-2 -2 Origine géographique à l'entrée en formation

Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 75 avant la formation	36
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 77 avant la formation	7
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 78 avant la formation	1
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 91 avant la formation	9
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 92 avant la formation	8
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 93 avant la formation	11
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 94 avant la formation	17
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 95 avant la formation	1
Nb d'étudiants domiciliés hors Ile-de-France avant la formation	0
% d'étudiants domiciliés dans le 75	40%
% d'étudiants domiciliés dans le 77	7,78%
% d'étudiants domiciliés dans le 78	1,11%
% d'étudiants domiciliés dans le 91	10%
% d'étudiants domiciliés dans le 92	8,89%
% d'étudiants domiciliés dans le 93	12,22%
% d'étudiants domiciliés dans le 94	18,89%
% d'étudiants domiciliés dans le 95	1,11 %

IX-3 Mouvements

Nb d'interruptions	28
Nb d'exclusions	5
Nb de redoublements	51

IX-4 Résultats au diplôme

Nb de candidats présentés à la session principale	83
Nb de candidats non présentables à la session principale	41
Nb de diplômés à la session principale	76
Nb de diplômés aux autres sessions de l'année	9

Commentaire

L'institut affiche un taux de réussite à la diplomation à hauteur de 94%	94%
--	-----

IX-4 -1 INSERTION PROFESSIONNELLE

Prise de poste après le diplôme

Nb de CDI	42
Nb de stagiairisation (postes dans la fonction publique)	13
Nb de CDD	6
Nb d'intérim	3
Nb d'exercice libéral ou remplacement	0
Nb de poursuite d'études	2
Nb de sans emploi	10
Nb de diplômés pour lesquels il n'est pas possible de répondre	9

IX-4 -2 Lieu géographique d'insertion professionnelle

Nb de diplômés exerçant dans le département du 75	13
Nb de diplômés exerçant dans le département du 77	1
Nb de diplômés exerçant dans le département du 78	0
Nb de diplômés exerçant dans le département du 91	0
Nb de diplômés exerçant dans le département du 92	4
Nb de diplômés exerçant dans le département du 93	2
Nb de diplômés exerçant dans le département du 94	0
Nb de diplômés exerçant dans le département du 95	1
Nb de diplômés exerçant dans un département Français hors Ile-de-France	8
Nb de diplômés exerçant à l'étranger	0
Nb de diplômés pour lesquels il n'est pas possible de répondre	56

IX-4 -3 Type d'établissement d'insertion professionnelle

Nb de prise de poste en établissement de santé 40	40
Nb d'établissement médico-social 0	0
Nb exercice en ambulatoire 4	4
Nb structure d'accueil de la petite enfance 3	3
Nb pour lesquels il n'est pas possible de répondre 38	38

IX-3 Année 1

Les suivis pédagogiques collectifs sont organisés autour des points suivants :

- L'appropriation du référentiel de la formation (alternance)
- L'appropriation de l'outil « portfolio »
- Le positionnement de l'étudiant et sa posture.
- L'auto-évaluation : axe important dans le parcours de l'étudiant.
- Un travail réflexif, analyse de pratique professionnelle

Un Accompagnement individualisé rapproché est mis en place pour les étudiants en situation de redoublement

Dès la 1^{ère} année de formation, une information est transmise sur une possible mobilité internationale, permettant aux apprenants de se projeter dans leur parcours d'apprentissage et la valorisant de cela avec l'Europass Compétences.

Une promotion de « première année » 2017-2020 et 2018-2021 se montre investie dans la formation. Les étudiants montrent leur volonté d'apprendre en s'impliquant dans les TD.

Au bilan de fin d'année, les étudiants sont satisfaits d'être à l'IFSI Virginie Olivier.

Il est à noter des difficultés à adopter des méthodes de travail performantes associées à des difficultés dans les apprentissages et une complexité des contenus dispensés par la faculté.

Le Suivi et la gestion de l'absentéisme sont nécessaires et conséquents,

Perspective de cette année 1.

128 inscrits mais 89 EIDE présents le **2 Septembre 2018** :

- 89 étudiants primo entrants,
- 1 réintégration et 5 redoublantes
- 6 réintégrations sont possibles sur l'année scolaire

Adaptation pédagogique :

- les apprentissages : un suivi pédagogique en demi-groupe privilégié, des ateliers « méthodes de travail » mis en place dès le début de l'année ;
- Les absences : poursuite de l'attention particulière portée à la présence en cours et en stage ;
- Les vaccinations : stage pouvant être reportés en juillet par absence de statut vaccinal conforme à la législation : organisation du temps de travail durant ces cinq semaines.

A ce jour, le constat est fait :

- d'un meilleur respect des règles (bonne communication à ce sujet), peu d'absences,
- des étudiants investis et dont la dynamique de groupe est positive.

IX-4 Année 2

En début d'année :

- 119 étudiants.
- 3 reprises de formation

Nombre de départs en cours de formation : 16 étudiants : 5 en milieu d'année et 11 au cours du S4 notamment en cours ou après le stage S4.

Les motifs de ces départs sont :

- ✓ 8 Pour des raisons personnelles soit sociales et financières ou en lien avec des maladies ou maternité
- ✓ 8 pour problème en stage souvent en lien avec un déficit de connaissances.

Résultats des étudiants au contrôle continu des connaissances : 98% des étudiants passent en 3^e année.

Projection de cette année 2

Effectif pour la rentrée (septembre 2018):

114 étudiants dont 6 redoublants et 4 intégrations en provenance d'autres IFSI et 2 réintégrations d'étudiants de la promotion 2016/2019.

- 2 étudiantes ont muté vers d'autres IFSI
- Sur les 6 redoublants :
 - 4 ont moins de 108 ECTS
 - 1 étudiante ≥ 108 ECTS
 - 1 étudiante ≤ 90 ECTS;

IX-5 Année 3

En Septembre 2017, 117 étudiants pour la promotion 2015-2018 + 21 étudiants nécessitant un complément de formation et 4 interruptions de formation.

- Résultats du DEI pour la Promotion Etudiants reçus :
 - Résultats du DEI en mars 2018 : 9
 - Résultats du DEI en juillet 2018 : 76
- UE 5.6 S6 (Mémoire)

En juin 2018, les étudiants ont rendu et soutenu leur mémoire.

Meilleure note : 19.25, note basse : 0.5, soit une Moyenne à 12.47

- ERASMUS, ENNM et international : 2 Etudiants sont partis en ENM, 5 étudiants en ERASMUS +, 13 étudiants en international.

Projection de l'année 3

Effectif promotion :

- 100 étudiants dont 1 mutation

En Prolongation de formation : 20 étudiants en prolongation de formation sont présentables au D.E. de novembre 2018 (180 ECTS).

- 27 étudiants sont en position de redoublement et présentables soit au jury de mars ou de juillet 2019.

Une rentrée en septembre 2018 s'effectue dans un contexte sensible (postes vacants de formateurs)

Innovation avec des ateliers dès la rentrée :

- des ateliers sur le mémoire, l'organisation calendaire et la méthodologie,
- des ateliers de rappel sur l'hygiène,
- des ateliers sur la recherche bibliographique en lien avec le travail du mémoire et de la note de recherche,
- Un atelier d'apports théoriques et cliniques pour les dix étudiants effectuant un stage en Cancérologie et Soins Palliatifs.

Puis une journée pour travailler sur :

- des projets de soins
- des ateliers autour de calculs de dose, de préparations et poses de thérapeutiques sur seringues électriques

Perspectives de l'année 3

-Suivi pédagogique individuel voire renforcé

-Acquisition des compétences

-Renforcement positionnement professionnel

-Stage : un palier en terme d'acquisition de compétences et un niveau d'exigence supérieur de la part des équipes.

-Mobilité internationale

-Modifications de certaines UE

-Travail à partir de plateformes et distanciel.

Il est à noter que l'institut affiche un taux de réussite à la diplomation à hauteur de 94%.

IX-6 Bilan 2017-2018 Commissions pédagogiques, disciplinaires, vie étudiante

- Commission d'Attribution des Crédits Européens : 4

- 04/09/2017
- 15/02/2018
- 08/03/2018
- 04/07/2018

- Conseil pédagogique : 2+1

- 28/09/2017
- 05/12/2017
- CP extraordinaire : 05/02/2018

- Conseil de vie étudiante : 2

- 05/04/2018
- 11/06/2018

L'année 2018 connaît l'Application et la mise en œuvre de l'arrêté d'avril 2018 portant sur la gouvernance des instituts.

IX-7 RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Accès à une plateforme de simulation :

- locaux de l'institut
- locaux d'un autre institut
- locaux de l'université

Accès à des équipements de simulation :

- simulation haute-fidélité
- simulation procédurale dite basse fidélité
- sérieux game, réalité virtuelle
- jeux de rôles

Mise à disposition des ressources multimédia :

- Plateforme d'apprentissage en ligne
- Tutoriels à distance
- Plateforme interactive (tutorat à distance)
- Forums , messagerie instantanée, blogs
- Site web pour l'information

Accès à un centre de documentation :

- Centre de documentation et d'information (CDI)
- Présence d'un documentaliste
- Ressources documentaires en ligne
- Accès aux ressources documentaires de l'université
- Bibliothèque médicale de l'établissement de santé.

Mise à disposition de ressources informatiques et bureautiques pour les apprenants :

- Salle informatique avec postes informatiques
- Wifi
- Imprimante
- Photocopieuse

Mutualisation des moyens avec d'autres instituts de formation hors enseignement universitaire :

- Enseignement communs avec des instituts de formation préparant au même métier
- évaluations en commun
- plateforme de simulation
- ateliers de simulation

IX-8 Prise en charge financière :

Année scolaire 2018-2018

IX-8-1 Coût de la formation :

Formation préparant au diplôme d'Etat d'infirmier :	
TARIF EMPLOYEUR	6400€ (par année de formation)
TARIF INDIVIDUEL	6400€ (par année de formation)

IX-8-2 CRITERE D'ELIGIBILITE A LA SUBVENTION REGIONALE

Etudiants en Formation initiales :

Agés de 25 ans ou moins, ou sortis du système scolaire depuis moins de deux ans, à l'exception faite¹ des apprentis.

Jeunes inscrits dans les missions locales :

Agés de 25 ans du système scolaire ou universitaire depuis plus d'1 an et suivis par une mission locale.

Demandeurs d'emploi (DE) :

Inscrits à Pôle emploi depuis 6 mois minimum, dont le coût de formation n'est de formation n'est pas pris en charge ou partiellement par pôle emploi.

Bénéficiaires d'un contrat aidé (CAE, CIE, CUI CAR, CUI CIE) :

Bénéficiaires du RSA.

Statut des étudiants 2018-2019 :

	Etudiants Eligibles Région	Etudiants NON - Eligibles Région	
PROMOTION			Nombre total des étudiants/Elèves
1 ANNEE ESI	79	11	90
2 ANNEE ESI	102	11	113
3 ANNEE ESI	124	6	130

PROMOTION	Etudiants boursiers pour la rentrée de septembre 2018
1 ANNEE ESI	22
2 ANNEE ESI	33
3 ANNEE ESI	32

X- LES PARTENARIATS

X-1 La faculté de médecine de Paris Descartes et les 6 IFSI du regroupement universitaire

Depuis 2009, les 6 IFSI du regroupement universitaire de Paris Descartes travaillent avec la faculté de médecine à la construction du partenariat et à sa mise en œuvre.

Différents types de réunions se sont déroulés ainsi :

- Les réunions de directrices des 6 IFSI : 5 réunions
- Les réunions de coordinatrices pédagogiques : 7 réunions
- Les réunions d'ingénierie des Unités d'enseignement contributives : 6 / an
- Les comités de lecture des évaluations : 12 / an
- Les jurys d'harmonisation des notes d'évaluations : 3 réunions
- La commissions de suivi pédagogique, 1 / an avec la présence des responsables des Unités d'Enseignement, des universitaires, des tutelles et d'un représentant étudiant pour chaque institut.

Sont également organisées par le DUSI, Département Universitaire de Sciences Infirmières des réunions du bureau et du conseil d'administration.

L'institut participe au conseil et au bureau du DUSI, et un membre de l'équipe de l'Institut le représente dans chaque groupe en tant qu'animateur ou participant.

Les 7 groupes de travail ont poursuivi leur travail sur les thématiques suivantes :

- ✓ Le groupe "LICENCE » a pour objectif de développer l'ingénierie pédagogique des unités d'enseignement contributives
- ✓ Le groupe "MASTER" a pour objectif de proposer des cursus master pour les étudiants en soins infirmiers.
- ✓ Le groupe "APRENTISSAGE PAR SITUATIONS SIMULEES" a pour objectif de permettre l'utilisation de la simulation dans le cadre des formations paramédicales avec la collaboration d'Illumens.
- ✓ Le groupe "ERASMUS/INTERNATIONAL" a pour objectif de réfléchir sur l'accompagnement possible de l'université dans les mobilités internationales et d'organiser les Erasmus days
- ✓ Le groupe "WEB DUSI" a pour objectif de construire la page web des IFSI sur le site de la faculté de médecine de Descartes.
- ✓ Le groupe "RESSOURCES DOCUMENTAIRES" a pour objectif de développer les ressources documentaires pour les étudiants infirmiers dans les bibliothèques universitaires de Descartes
- ✓ Le groupe "SIUMPPS", santé pendant les études a pour objectif de coordonner le suivi vaccinal et de l'état de santé des étudiants ainsi que l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

Ce travail collectif et collégial permet de développer et d'optimiser le partenariat entre l'université et les 6 instituts.

XI - La Formation des aides-soignants

La coordination est assurée par Laurence FRANCIS.

Pour le cursus complet, l'agrément est de 25 élèves aides-soignants dont 4 places pour les Baccalauréats professionnels Service Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT) et Accompagnement, Soins, Services à la Personne (ASSP) depuis la rentrée 2015.

XI – 1 La sélection de mars 2018

Epreuve d'admissibilité :

CANDIDATS INSCRIT(E)S AUX EPREUVES D'ADMISSIBILITE	PRÉSENT(E)S	ABSENT(E)S	ADMISSIBLES	CANDIDATS DISPENSES DE L'EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE
19	19	0	12	51

Epreuve d'admission



Institut Virginie Olivier
 Centre hospitalier Sainte-Anne
 1, rue Cabanis | 75674 Paris cedex 14
 Tél. : 01 45 65 88 36
 E-MAIL : ifsi@ch-sainte-anne.fr
 SITE WEB : www.ch-sainte-anne.fr

PROCÈS-VERBAL EPREUVE DE SÉLECTION D'ENTRÉE A LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE SESSION 2018

⇒ Epreuve d'admissibilité :

CANDIDATS INSCRIT(E)S AUX EPREUVES D'ADMISSIBILITE	PRÉSENT(E) S	ABSENT(E) S	ADMISSIBLES	CANDIDATS DISPENSES DE L'EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE
19	19	0	12	51

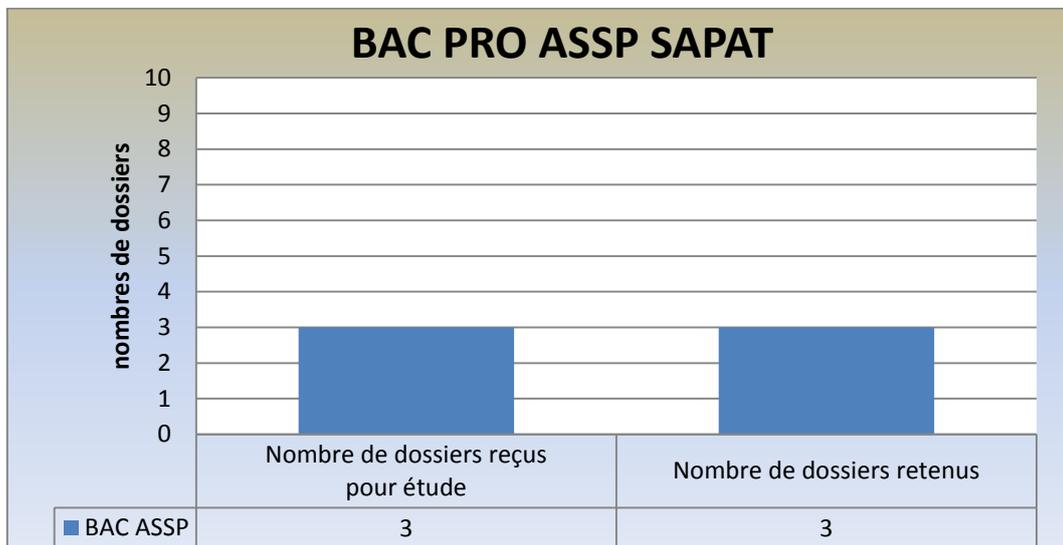
⇒ Epreuve d'admission

CANDIDATS INSCRIT(E)S A L'EPREUVE D'ADMISSION	INSCRITS	ABSENTS	PRÉSENTS	ADMIS		NON ADMIS	REPORT & ANNÉE DU REPORT	BAC PRO
				Liste principale	Liste complémentaire			
Candidats admissibles	12	9	54	21	15	18	2	2
Candidats dispensés de l'écrit	51							
Total	63							

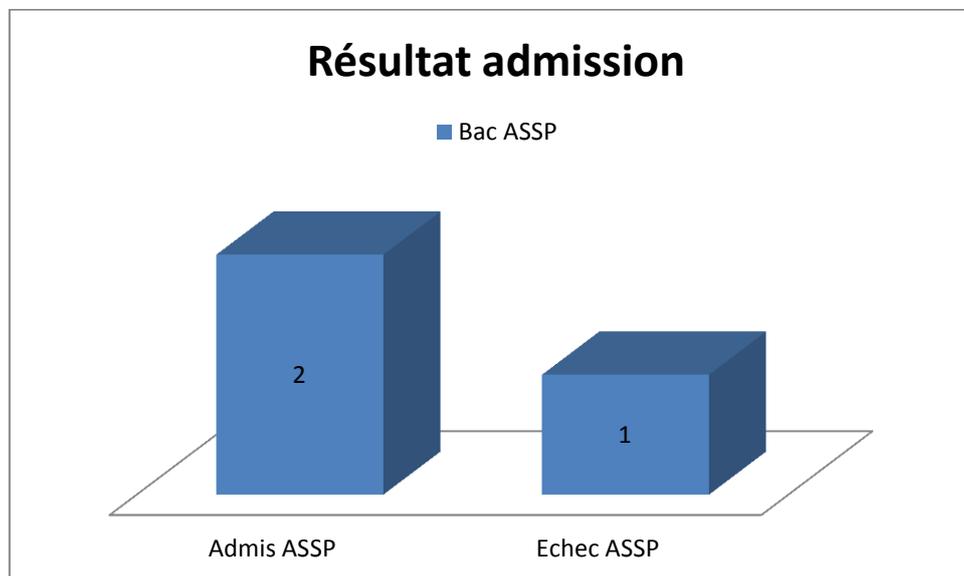
CANDIDATS INSCRIT(E)S A L'EPREUVE D'ADMISSION	ABSENTS	PRÉSENTS	ADMIS		NON ADMIS	REPORT & ANNÉE DU REPORT
			Liste principale	Liste complémentaire		
Candidats admissibles	12	51	21	12	18	2
Candidats dispensés de l'écrit	5	1				
Total	6	3				

La sélection des baccalauréats professionnels SAPAT / ASSP

1^{ère} étape : Etude de dossiers : Tous les dossiers ont été retenus.



2^{ème} étape : Entretien



XI – 2 le profil de la promotion 2018/2019

Cursus continu

- 21 élèves : 19 femmes et 2 hommes
- **La moyenne d'âge est de : 30 ans**
 - Moins de 20 ans : 4
 - Entre 20 et 30 ans : 7
 - Entre 31 et 40 ans : 5
 - 41 ans et plus : 5
- **Promotion Hospitalière professionnelle : 1**

Niveaux scolaires :

Bac ST2S	4
Bac Professionnel	4
Bac série L2	2
Diplôme sanitaires et sociales	2
Bac ASSP	1
Brevet professionnel	1
Bac S	1
Bac SMS	1
Bac série A2	1
Sans diplôme	3
Maitrise des sciences et des techniques	1
TOTAL	21

Lieu d'habitation

Paris	IDF (77/78/91/92/93/94/95)	Province 86
4	16	1

Cursus partiel :

Pour le cursus partiel, l'agrément est de 25 à 30 places.

En 2018, la promotion est constituée de 7 élèves : 5 femmes et 2 hommes

La sélection 2018

Première phase de la sélection : étude sur dossier

- Dossiers retenus : 10
- Dossier non-retenu : 9

Deuxième phase de la sélection : entretien individuel

- Présents : 10
- Absents: 0

-
- Admis : 7
 - Non-admis : 3

- **La moyenne d'âge est de : 43 ans**
 - Entre 31 et 40 ans : 2
 - 41 ans et plus : 5

- **Lieu d'habitation**

Paris	IDF (77/78/91/92/93/94/95)	Province 59
2	5	0

- **Classification par Diplômes et Titres :**

Total des inscrits : 7

-
- **AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE (AMP) : 1**
 - **AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (AP) : 0**
 - **ASSISTANT DE VIE AUXFAMILLES (AVF) : 3**
 - **DIPLÔME D'ETAT D'AMBULANCIER (DEA): 1**
 - **RATTRAPAGE MODULE : 2**
 - **VAE : 0**
-

Instance des élèves aides-soignants en 2018 :

Un conseil technique en décembre 2018.

XI – 3 Le diplôme d'Etat Aide-Soignant

→ Présentation juillet 2018

Nombres d'élèves présentés	Reçus	Ajournés
30	28	2

→ Présentation Décembre 2018

Nombres d'élèves présentés	Reçus	Ajournés
3	2	1

XI – 4 les projets spécifiques

Suivi des élèves :

- Un suivi pédagogique individuel est organisé et planifié sur l'emploi du temps pour les élèves en cursus continu. L'élève est reçu (e), en sus, en rendez-vous individuel au regard de ses difficultés.
Les cursus partiels ont bénéficié de rendez-vous à la demande, en fonction de leur disponibilité et de leur difficulté.
- Un travail dirigé de remédiation en groupe restreint a été dispensé pour les modules 1-2-6-7-8 sur une durée de sept heures.
Un rendez-vous individuel est proposé pour le rattrapage de module 5.
- Des MSP formatives ont été programmées systématiquement avant évaluation des modules 1 et 3 aux cursus continu et partiel.
Les démarches cliniques effectuées en évaluation formative ont bénéficié d'un accompagnement individuel.
- Une chambre des erreurs organisée en fin de formation théorique a remobilisé des concepts enseignés en module 1 « Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne » et module 6 « Hygiène ».
- Une analyse des pratiques professionnelles (APP) de type GEASE est organisée à chaque retour de stage pour favoriser la compréhension et l'analyse des situations de soins rencontrées.

XI – 5- Les intervenants

L'équipe pédagogique est constituée d'une faisant-fonction cadre supérieure de santé qui supervise l'organisation, s'assure de la coordination avec le secteur de la formation des infirmiers, planifie les intervenants, réalise des interventions pédagogiques (cours et MSP).

Un infirmier et deux anciennes formatrices interviennent fréquemment en tant que vacataire.

L'équipe des formateurs IDE participe en fonction de leurs compétences à la formation des AS.

L'IFAS Virginie Olivier a le souhait d'une grande ouverture dans la formation des AS. Il paraît importante de diversifier des intervenants et les expériences.

Les temps forts institutionnels lors de l'année durant la formation AS :

✓ La **collaboration AS/IDE** :

Ces futurs professionnels seront amenés à travailler ensemble. L'IFSI et l'IFAS souhaitent mettre en valeur cette complémentarité dès la formation avec une mise en place de plusieurs temps de travail étudiants IDE/ élèves AS.

Pour les EIDE dans le cadre de la compétence 10 : Informer et former des professionnels et des personnes en formation et de la compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.

Pour les AS : Module 3 : les soins et Module 8 : Organisation du travail dans une équipe pluridisciplinaire.

■ Ces différents temps se déclinent sous la forme :

✓ L'apprentissage par la simulation 2 séances dans l'année

Ceci permet aux élèves, de développer des compétences en analysant de manière critique leurs actions et de réduire leur stress quand ils se trouvent ensuite en situation réelle.

Les scénarii créés mettent en situation les étudiants IDE et les élèves AS.

✓ La démarche clinique avec des dossiers patients

Des ateliers sont organisés en groupe restreint. Les élèves présentent une démarche clinique élaborée sur le lieu de stage et argumentent leur analyse en se confrontant à leurs pairs.

✓ La démarche éthique

Dans le cadre du module 5, 1 séance d'éthique est organisée à partir de situations réelles.

XII- LES STAGES ET LES RELATIONS INTERNATIONALES

La coordination est assurée par Sylvie FOURMONT.

XII -1 Les stages

La coordinatrice des stages assure la gestion des stages pour les étudiants infirmiers et les élèves aides-soignants de l'institut :

- Relation de partenariat avec les structures d'accueil, visites, informations, rencontres pédagogiques, recensement des documents administratifs et pédagogiques...
- Ouverture de nouveaux terrains de stage
- Supervision des parcours de stage des étudiants et élèves en coordination avec les cadres formateurs afin d'assurer la cohérence des évolutions des apprentissages et être garant des possibilités d'acquisition des compétences professionnelles
- Animation de réunions d'organisation

En outre, l'institut gère l'affectation des étudiants infirmiers, des élèves aides-soignants et des auxiliaires de puériculture au centre hospitalier Sainte Anne (CHSA) en liaison avec la direction des soins. Ces stagiaires viennent d'autres structures de formation notamment des instituts de l'APHP.

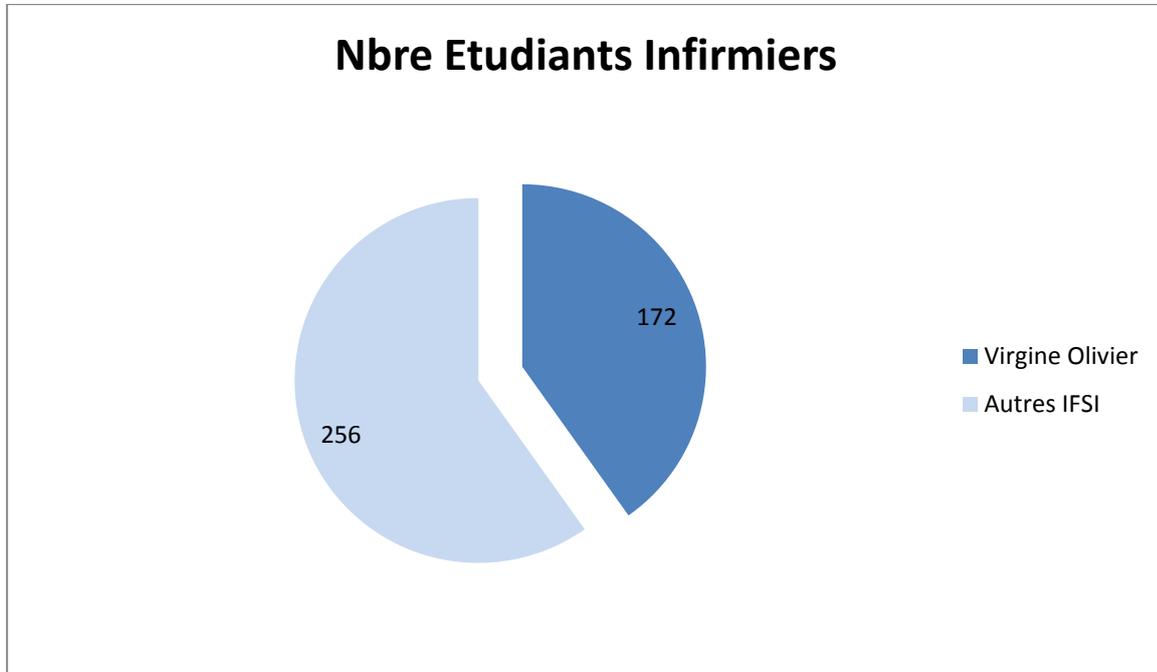
- Pour l'année scolaire 2017/2018, l'institut a géré l'affectation de 1356 stagiaires dont 1073 des Instituts Virginie OLIVIER et international.
 - 428 étudiants en soins infirmiers ont été accueilli sur le site Sainte Anne (VO 160/ autres IFSI 256 / ERASMUS+ et European Nursing Module 12)
 - 33 élèves aides-soignants ont été accueillis sur le site Sainte Anne (VO 6 / autres IFAS 27)

Accueil sur site Ste Anne	IFSI- IFAS Virginie Olivier		IFSI- IFAS Autres		Total
	EIDE	EAS	EIDE	EAS	
Psychiatrie	116	3	240	23	382
SCD	44	3	16	4	67
Erasmus+ et ENM	12				12
Total	172	6	256	27	461

- Les cadres formateurs ont réalisé 360 encadrements sur les lieux de stage pour les étudiants infirmiers et les 72 évaluations formatives et normatives pour les élèves aides-soignants. L'IFSI Virginie Olivier a fait le choix d'aller voir tous les étudiants en S1 et S2. Les étudiants en 2^{ème} et 3^{ème} année reçoivent une visite du cadre formateur sur demande du référent pédagogique ou du tuteur de stage ou de l'étudiant lui-même.
- L'IFSI/IFAS Virginie Olivier a signé pour l'année 2017/2018, 309 conventions de stages :
 - IFSI/IFAS 40 annuelles
 - IFSI 249 nominatives
 - IFAS 20 nominatives
- Pour l'année scolaire 2017/2018, l'institut a dû refuser 215 de demandes d'étudiants en soins infirmiers de la région Ile de France mais également de différentes régions de France.

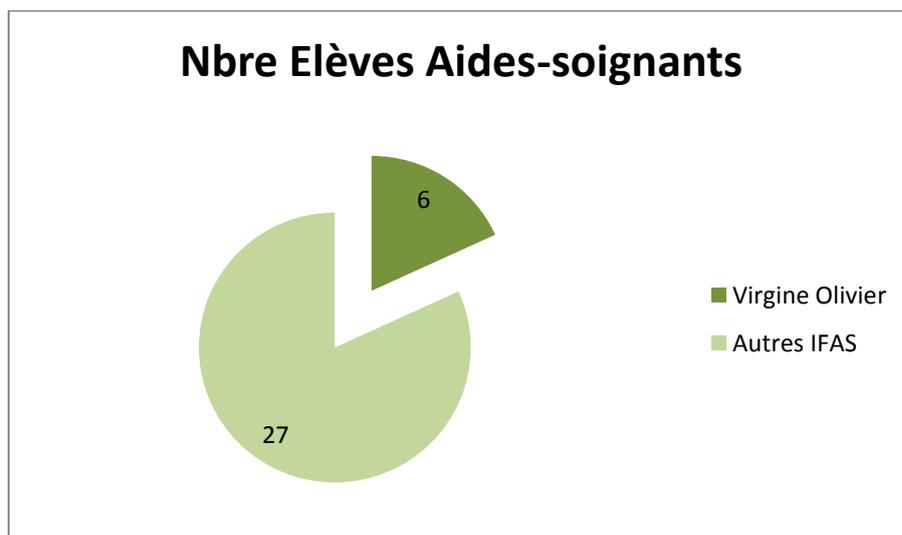
XII -1 -1 LES ETUDIANTS INFIRMIERS ACCUEILLIS AU GHU site Sainte Anne :

Etudiants de l'IFSI VO	Etudiants Autres IFSI
172	256



XII -1 -2 LES ELEVES AIDES-SOIGNANTS ACCUEILLIS AU GHU site Sainte Anne :

ELEVES DE L'IFAS VO	ELEVES D'AUTRES IFAS
6	27



Les étudiants infirmiers et les élèves aides-soignants de l'institut VO sont accueillis dans les structures sanitaires avec lesquelles nous avons une convention. Comme chaque année, de nouvelles structures ont été ouvertes et d'autres ne prennent plus les étudiants de Virginie Olivier pour différentes raisons qui restent similaires à l'année précédente :

- ✓ Manque de personnel pour un encadrement de qualité,
- ✓ Collaborent avec les IFSI proches,
- ✓ Turn-over des infirmiers trop important,
- ✓ Restructuration au sein de la structure ou fusion d'établissements
- ✓ Fermetures de services ou de l'établissement
- ✓ Planifications identiques, sur demande de l'université pour les 6 IFSI partenaires, ne nous permettant pas d'optimiser l'utilisation des plages de stages.

Il faut noter une difficulté à obtenir des stages auprès des infirmiers libéraux pour 3 raisons principales :

- ✓ Le temps dédié à l'encadrement n'est pas rémunéré
- ✓ Le risque de perdre de la patientèle
- ✓ Difficultés à circuler dans Paris, beaucoup utilisent une moto.

Partenariat avec l'APHP :

Depuis plusieurs années déjà, un partenariat a été institué entre les IFSI de l'APHP et l'IFSI du Virginie Olivier. Notre collaboration avec Maison Blanche et Perray Vaucluse se consolide et s'étoffe.

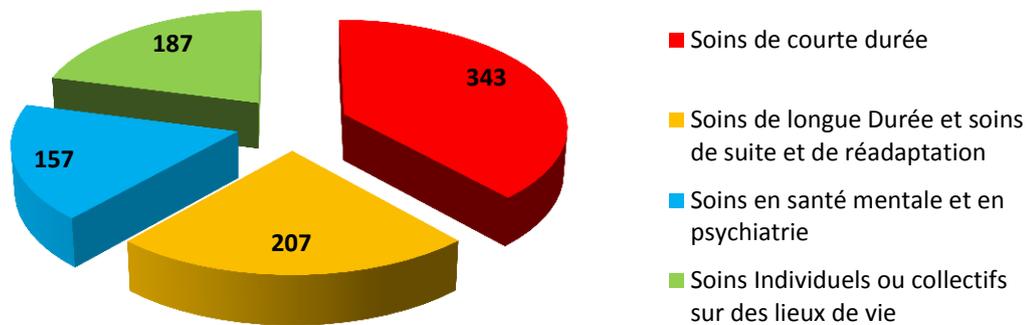
XII -1 -3 NOMBRE DE STAGES PAR TYPAGE

ANNEE 2017-2018

ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS

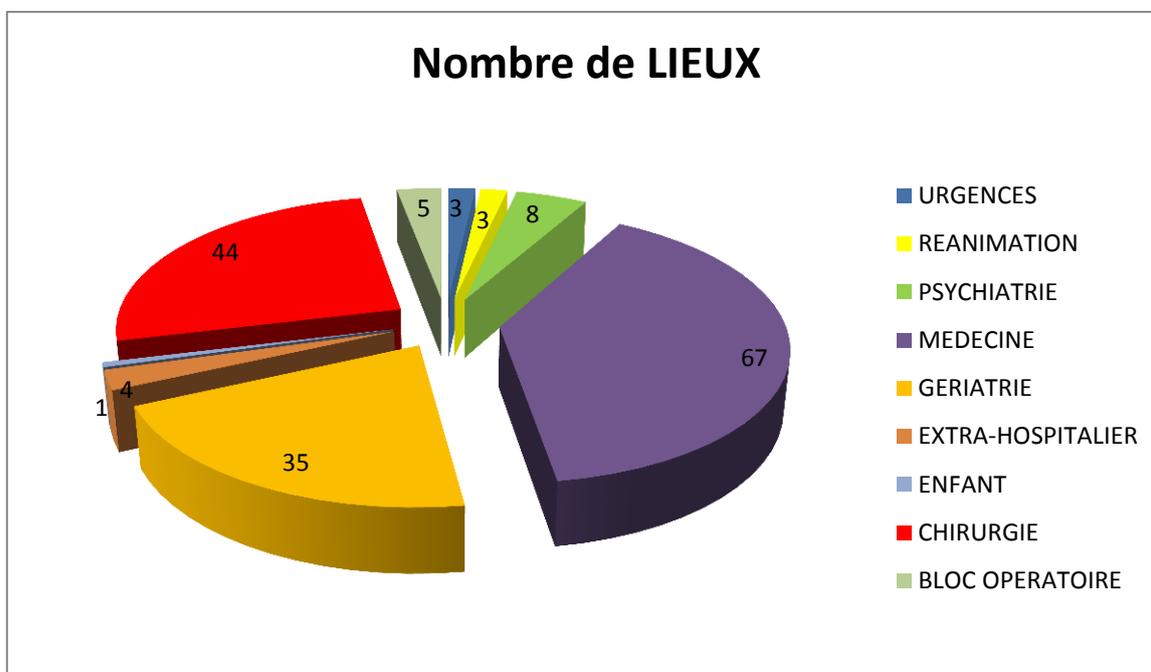
Typage	Nbre
Soins de courte durée	343
Soins de longue Durée et soins de suite et de réadaptation	207
Soins en santé mentale et en psychiatrie	157
Soins Individuels ou collectifs sur des lieux de vie	187

Nombre de lieux de stages par typage



**NOMBRE DE STAGES PAR TYPAGE
ANNEE 2017-2018
ELEVES AIDES SOIGNANTS**

DISCIPLINE	Nbre de LIEUX
URGENCES	3
REANIMATION	3
PSYCHIATRIE	8
MEDECINE	67
GERIATRIE	35
EXTRA-HOSPITALIER	4
ENFANT	1
CHIRURGIE	44
BLOC OPERATOIRE	5



350 structures d'accueil et le GHU ont été conviés le 8 Mars 2017 à une réunion d'information et d'échanges. Le thème principal étant : « Construire le professionnel de demain : une responsabilité partagée ». 17 ont été représentées et les échanges riches permettent d'optimiser cette collaboration et d'enrichir notre fiche action 4 de la démarche qualité. Tous ont cependant reçu le compte-rendu de cet après-midi.

Afin de maintenir la collaboration entre l'IFSI/IFAS et les lieux de stages, l'ensemble des cadres formateurs réalisent un travail d'informations et d'accompagnement des équipes correspondant à leur référence de stage, environ 10 structures par cadre formateur.

Dans le cadre de notre démarche qualité, un groupe travaille sur le renforcement de notre partenariat en revisitant nos outils de communication...

XII -2 Les relations internationales

Le développement de l'international est un des axes du projet de l'Institut.

L'institut favorise les initiatives individuelles. Ainsi toute proposition de la part des étudiants d'effectuer un stage à l'étranger est étudiée. L'étudiant doit alors présenter ses objectifs, son projet, et en fonction du parcours de l'étudiants, l'institut facilite le départ.

Sur l'année 2017-2018, 13 étudiants ont participé à une mobilité :

- ✓ 7 au Cambodge,
- ✓ 4 au Viêt-Nam,
- ✓ 1 au Maroc,
- ✓ 1 en Inde.

Les étudiants ont exposé, devant leurs pairs, des cadres formateurs des IFSI partenaires ainsi que des soignants, leurs objectifs, leurs expériences et la plus-value d'une telle démarche.

XII -3 ERASMUS+ :

Outre les mobilités sortantes, nous accueillons chaque année des étudiants d'Erasmus plus ou ENM

Mobilités entrantes :

- ✓ 1 étudiante de Haute Ecole Léonardo Di Vinci de Bruxelles est venue 10 semaines en stage en Réanimation neuro, SSIAD 18^{ème} et Inter-secteur 6 à Sainte Anne ;
- ✓ 2 formatrices de la Haute Ecole Léonardo Di Vinci de Bruxelles sont venues faire cours aux étudiants de 3^{ème} A sur « éthique et fin de vie »
- ✓ Un groupe de 17étudiants et 2 formatrices de la Haute Ecole Namur Liège Luxembourg de Namur a participé à une rencontre échange avec des professionnels de Sainte Anne, rencontré les étudiantes françaises, assisté à des présentations réalisées par les soignants de l'Institut Curie sur les soins de support et des étudiantes de VO sur les soins palliatifs.
- ✓ 1 étudiante de l'Université de Madrid, pour 3 mois sur des unités très variées comme la diabétologie à Bichat et neurologie site Sainte Anne.
- ✓ 1 étudiante de l'Université de Turin pour 12 semaines dans le service de psychiatrie à la CMME
- ✓ 1 étudiante de l'Université de polytechnique de Bragance pour 4 mois en SRR, Neurologie et SSPI.
- ✓ 2 étudiantes ENM de Berne, 1 est allée à la CMME et l'autre dans l'unité Précarité.

Mobilités sortantes :

- ✓ 7 étudiants sont partis 10 semaines en Erasmus plus (Belgique, Espagne, Italie)
 - 3 à Turin en SSR, Chirurgie cardiaque, transplantation pulmonaire au S4
 - 3 à Madrid en pédiatrie et chirurgie au S5
 - 2 à Namur en réanimation-chirurgie / soins palliatifs au S5
 - ✓ Cadres formatrices
 - 2 formatrices sont allées à Bruxelles pour faire des interventions sur « éthique et soins palliatifs »
 - 2 formatrices en Espagne Madrid
 - 2 formatrices au Portugal à Bragance
 - 2 formatrices en Italie à Varese
 - ✓ 3 en ENM, European Nursing Module 4 semaines
 - 1 étudiante en Suisse et 1 en Espagne au S5
 - 1 étudiant en Suisse au S4
-
- La coordinatrice des stages et des relations internationales et une cadre formatrice sont allées à Bern pour assister à l'assemblée générale de l'ENM et organiser les mobilités ENM. Au cours de ce rassemblement, une réflexion a été menée sur la plus-value des mobilités ENM.

XII -3 ECHANGE FRANCO ALLEMAND :

Depuis 2009, le partenariat avec l'école allemande d'infirmières située à Bedburg-Hau avait lieu mais la direction de cette école n'a pas souhaité poursuivre.

Notre projet étant de continuer un échange similaire, nous avons, avec l'OFAJ entamé des recherches de partenariats. En Juillet 2017, une représentante du GSI et de Culture et liberté, partenaires de l'OFAJ sont venues afin de fixer les objectifs et nous présenter différentes universités. 2 cadres formatrices porteurs du projet et la coordinatrice des relations internationales étaient présentes. Le choix s'est porté sur Cologne et les 1ers échanges ont eu lieu en Avril 2018 pour l'accueil. 7 étudiants de Cologne sont venus échanger sur les pratiques soignantes et notamment sur les thématiques soins palliatifs et représentations de la profession dans nos sociétés, les études en soins infirmiers. Outre l'enrichissement professionnel, les étudiants ont pu profiter de sorties culturelles dans Paris et de moments culinaires avec un petit déjeuner où chacun avait apporté une spécialité de sa région, et un repas convivial a marqué la fin de ce séjour laissant entrevoir un programme fourni pour septembre 2018.

XIII-CONVENTION IECD PASS CONGO

En 2012, l'IECD, Institut Européen de Coopération et de Développement avait initié un projet PASS «*Projet d'Appui aux Structures de Santé*» visant à :

«*Améliorer l'accessibilité et la qualité des soins pour les femmes et les enfants vulnérables de la ville de Pointe-Noire*»

A ce jour, 7 centres de santé et 400 professionnels de santé sont concernés.

Fin 2013, l'IECD a contacté l'institut pour son expertise pédagogique souhaitant un diagnostic de situation à 1 an et ½ du projet et un appui à la formalisation d'un référentiel de formation continue visant le développement des compétences des professionnels paramédicaux.

Depuis janvier 2014, Anne LADAGNOUS, adjointe à la Directrice de l'Institut participe à cette mission d'appui en binôme avec Monique ROBERT, experte pédagogique bénévole IECD.

Conception d'un projet de formation - action sur trois ans. (2014-2016).

Conception et mise en œuvre de l'année 1 du projet sur la thématique : «*Hygiène hospitalière*» et conception de l'année 2 «*Soins techniques et relationnels*»

En 2015 : Mise en œuvre de l'année 2 du projet et conception de l'année 3 «*Valeurs et responsabilité professionnelle et travail en équipe*».

Jeudi 17 septembre 2015 après-midi, une rencontre a été organisée par la responsable Santé de l'IECD, les 2 expertes pédagogiques et la coordinatrice de l'équipe formation du projet de Pointe Noire afin d'échanger avec les membres du Pôle de Formation et la Direction à l'Internationale du CHSA sur ce projet à mi-parcours.

EN RAPPEL : En 2016 : Cinq axes forts :

1-Mise en œuvre de l'année 3. «*Valeurs et responsabilité professionnelle et travail en équipe*» et renforcement de la thématique de l'année 2 associé à des temps de travaux pratiques.

2-Conception et mise en œuvre du projet d'évaluation des pratiques professionnelles dans les 7 centres de santé selon un cycle mensuel établi.

3-Appui à la formation pour l'encadrement intermédiaire.

4-Proposition du bilan de l'ensemble du projet sur les 3 années

5-Synthèse des temps forts du projet sur 3 ans en vue d'en extraire une méthodologie de curriculum de formation continue pour des professionnels de santé à l'usage de formateurs en formation. 2 missions d'une semaine ont été effectuées à Pointe-Noire (février et juin) ainsi qu'une dizaine de rencontres inter-missions avec l'équipe projet de Pointe-Noire (skype, téléphone) et les référents du programme Santé Paris IECD ; le tout associé à un suivi par emails.

En 2017, est envisagé le bilan final du projet de formation-action des professionnels paramédicaux ainsi que la remise de la méthodologie du curriculum de formation continue pour des professionnels de santé à l'usage de formateurs en formation.

En 2018, l'IECD a contacté à nouveau l'institut souhaitant développer et réviser le dispositif de formation au Congo. Les interrogations furent soulevées par l'équipe de direction de l'IFSI quant à la mise en œuvre d'une aide logistique et pédagogique. Il fut significatif de constater une fragilité de la politique gouvernementale à accompagner ce nouveau projet. L'IFSI s'est alors clairement positionné comme conseiller et accompagnant, pour apporter un champ de réflexion afin de permettre à l'IECD de trouver ses propres ressources internes (université, pédagogues, etc). Le dispositif avait alors d'une envergure si conséquente qu'elle ne pouvait se résumer à l'aide apportée précédemment. Le dimensionnement impliquait un détachement de deux professionnels Français sur place sur une longue durée, en vue de monter une nouvelle école de formation (estimation du temps : 10 mois temps plein, avec 2 ETP cadres-enseignants).

L'IFSI a proposé à l'IECD d'accueillir et d'accompagner les professionnels Congolais dans la démarche pédagogique : formation, méthodologie de travail, concepts, mise en œuvre des pratiques, construction de l'appareil pédagogique.

XIV- LA FORMATION CONTINUE

La coordination est assurée par Laurence FRANCIS

XIV -1 La Préparation aux épreuves de sélection

La préparation aux épreuves de sélection pour entrer en IFSI (candidats bacheliers, candidats aide-soignant et auxiliaire de puériculture) n'a pas été dispensée en 2018, pour changement des modalités d'admission.

XIV -1-1 La préparation pour entrer en IFAS

Participants

Candidats ayant les conditions requises pour se présenter au concours d'entrée.

Objectifs

- Préparer les candidats aux épreuves de sélection ORALES du concours d'entrée en institut de formation aides-soignants, conformément à *l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié*.
- Acquérir des outils méthodologiques utilisés en formation initiale.
- Synthétiser et communiquer sa motivation personnelle.

Tarif :

300 euros à titre individuel

500 euros pris en charge par l'employeur

Nombre de participants : 8 personnes

XIV -2 Les sessions de formation continue

XIV -2-1 Tutorat des étudiants en soins infirmiers en stage - formation DPC

1 session de 4 jours a été dispensée sur l'année 2018 intégrant de l'analyse des pratiques professionnelles.

1^{ère} session en mars 2018 annulée, nombre de participants inscrits : 3

2^{ème} session en novembre 2018: nombre de participants : 15 personnes

XIV -2-2 Tutorat des élèves aides-soignants en stage

La formation a été annulée, par insuffisance de candidatures.

XIV -2-3 Aides-soignants et les médicaments

Participants

Aides-soignants(e)s travaillant dans tous les secteurs, MCO, psychiatrie, EHPAD, domicile HAD

Objectifs :

- Clarifier le champ de responsabilité de l'AS au regard du référentiel de formation, arrêté du 22 octobre 2005 modifié et de la circulaire n°99-320 du 4 juin 1999 relative à la distribution des médicaments
- Réfléchir sur le travail en collaboration avec l'IDE
- Approfondir les connaissances sur les différentes familles des médicaments, leurs surveillances et les risques liés à l'administration de ces médicaments.

Nombre de participants : 8

Récapitulatif des formations et évolution sur les 5 dernières années :

	2014	2015	2016	2017	2018
Prepa concours titre 1	13	15	8	0	0
Prépa concours titre 2	21	20	20	0	0
Prépa concours oral AS	10	15	16	12	8
Tutorat IDE	21	29 (2 séances)	27 (2 séances)	26 (2 séances)	15 (1 séance)
Tutorat AS	20	16	20	0	0
As et les médicaments			17	16	8
Total d'heures de formation	420	269	276	98	84
Total de participants	92	95	108	54	31

XV- LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

Aline Valentin, documentaliste responsable du CDI

Généralités :

Une documentaliste accueille les utilisateurs au CDI. Le poste de l'aide documentaliste est vacant depuis décembre 2017.

Le fonds documentaires est constitué de **6 000** ouvrages, **33** (dont 2 électroniques et de titres en anglais) abonnements de périodiques, **63** travaux de fin d'études (2008-2013) et **13** mémoires de fin d'études (2013-2016) et de **62** dossiers documentaires. Le CDI est doté de **8** ordinateurs.

Acquisitions

✓ 172 ouvrages

En 2018, le nombre d'emprunts ainsi que le taux de fréquentation diminuent.

Des éléments de contexte peuvent expliquer cela :

- Des fermetures régulières, pour cause de réunions, congés voire absences de la responsable.
- Une fréquentation la bibliothèque de l'université Paris Descartes (boxes de travail, nocturne de l'accès)
- Un accès et une consultation des ouvrages sont également proposés à la Bibliothèque médicale du site hospitalier Sainte Anne.

L'institut a proposé de nouvelles organisations afin de répondre aux besoins des apprenants :

- Révision des horaires d'accès : amplitude horaire élargie
- Maintien d'une offre de service professionnalisée avec une orientation des apprenants vers la bibliothèque médicale de l'établissement Sainte Anne, vers la Bibliothèque universitaire sur le site de Cochin.
- Permanence d'un accueil et consultation sur place des ouvrages, avec la présence puis la formation-action d'une professionnelle en stage de réorientation professionnelle.

XVI- LES AUTRES ACTIVITES

XVI -1 L'accueil et l'encadrement des étudiants (autres formations)

- Cadres de santé à l'institut

Chaque année l'institut accueille des étudiants cadres ; Nous avons des partenariats privilégiés avec l'IFCS du CH Sainte Anne, l'IFCS de Montsouris, l'IFCS de l'APHP et l'IFCS de VILLE EVRARD. Nous répondons ponctuellement à des demandes d'IFCS de province.

En 2018, 3 étudiants cadres ont été accompagnés par les formateurs de l'institut.

- Etudiants en BTS Management et secrétariat de direction

L'institut a développé un partenariat avec cette formation : accueil de 4 étudiantes en 2018, avec pour objectifs l'approche de la fonction et les missions inhérentes, Participation à la mise en œuvre de certains projets.

XVI -2 Les activités en externe

L'institut participe aux réunions et groupes de travail initiés :

- ✓ Par l'ARS :
 - 2 réunions des directeurs des soins
- ✓ Par la délégation territoriale du 75 :
 - 2 réunions pour harmoniser la formation des aides-soignants
- ✓ Par le conseil régional d'Ile de France :
 - Une réunion d'information sur les bourses des étudiants, une réunion d'organisation, une réunion budgétaire.

XVI -3 GCS IFSI ILE de France

Le GCS regroupe et rassemble les instituts de l'Ile de France (plus de soixante instituts représentés).

La directrice en tant que membre du bureau d'administration, participe aux réunions du bureau du GCS Ile de France.

Ces réunions sont consacrées à la mise en commun des dispositifs travaillés par les 7 regroupements universitaires d'Ile de France. Les échanges permettent de projeter et d'être force de proposition avec les tutelles quant aux enjeux politiques qui ciblent les instituts sur le territoire.

Echanger autour de pratiques communes, harmoniser celles-ci sont autant de sujets qui permettent de construire le dispositif de formation sur le territoire régional.

XVI -4 Le CEFIEC

L'équipe assiste régulièrement aux réunions organisées par le CEFIEC, région Paris IV.

En 2018, deux cadres de santé formatrices sont membres élues, pour représenter l'institut.

XVI -5 L'ANDEP

L'équipe (direction, cadre supérieure) assiste régulièrement aux 2 journées d'Etudes annuelles.

Cette participation à l'ANDEP permet d'être d'une part en réflexion et en action sur l'évolution de la fonction de directeur d'école paramédicale et d'autre part être force proposition pour la construction de l'avenir des instituts de formation paramédicaux.

XVI - 6 L'ORDRE INFIRMIER

Une cadre de santé-formatrice et élue régionale participe régulièrement aux réunions organisées par l'Ordre Infirmier. L'objet concerne l'étude de dossiers professionnels pouvant porter à jour des diplômes frauduleux.

XVI-7- DRJSCS

Sollicitée, la directrice des soins participe au jury final de la DRJSCS.

CONCLUSION

Cette nouvelle année fut riche en projets à poursuivre, en évènements et en réorganisations institutionnelles.

Cela vient en échos aux évolutions du système de santé (loi de modernisation, ma Santé 2022), à la nouvelle gouvernance des instituts traduite dans l'arrêté d'avril 2018 et la poursuite de la mise en œuvre de l'universitarisation (parcoursup).

Toute l'équipe de l'institut, quelle que soit sa place et sa fonction, s'est mobilisée et pleinement investie dans les responsabilités liées aux missions de formation et de documentation.

Nos actions-phares concernent :

- La mise en œuvre de la démarche qualité avec le modèle d'excellence European Foundation for Quality Management, EFQM, dans la perspective de l'obtention du C2E.
- La consolidation du projet de formation par pratiques simulées, plateformes distancielles.
- Le bilan de la mise en œuvre des mobilités internationales dans le cadre du « European Nursing Module » (ENM).
- La participation aux projets de la direction de la formation, des écoles et de la documentation (DIFED) : projet pédagogique de territoire.
- Nouvelle gouvernance et organisations des instituts suite à l'arrêté d'avril 2018.

Gage de qualité et de professionnalisme, cela vient faire pleinement échos à nos valeurs professionnelles, engagés que nous sommes dans le service public.

Chaque projet a pour fil conducteur l'acculturation et la construction identitaire nourries par une analyse réflexive. Notre appareil pédagogique vient ainsi répondre à l'équation de la construction des compétences de l'apprenant, répondant à la réglementation en vigueur afin de consolider l'employabilité du futur soignant.

Madame la Directrice des soins, Madame Cathy Leroy, remercie

l'ensemble de ses professionnels et collaborateurs

pour leurs engagements, leurs réflexions cliniques et pédagogiques,

en étant forces de propositions et faisant preuve de professionnalisme.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Publications et newsletter



L'institut et les étudiants en soins infirmiers sont impliqués depuis plusieurs années dans le champ **EUROPEEN** et la mobilité **INTERNATIONALE**, avec ERASMUS+ et ENM (European Nursing Module Network).
En témoignage de cet **ENGAGEMENT**, l'institut « Virginie Olivier » a reçu deux plaques significatives le **MARDI 13 MARS 2018 A 17H00**



ERASMUSDAY



Le 12 octobre
2018

ERASMUS+



**ERASMUS
INCOMING !!**



ERASMUS+



**ERASMUS
INCOMING !!**



L'IFSI du GHU site Sainte Anne fête la journée de l'Europe le jeudi 9 mai 2019



Jeudi 9 mai venait célébrer la journée de l'Europe : une occasion propice à une réunion interprofessionnelle transfrontalière entre l'IFSI du site de Sainte Anne, très impliquée dans la réalisation de mobilités internationales, le Pôle Précarité du GHU, engagé dans la thématique de santé "Précarité et Santé", et l'équipe belge de Namur réalisant des suivis de patients précaires sur leur territoire.

Cette première rencontre parisienne venait formaliser les nombreux échanges précédents autour d'une même préoccupation de santé publique.



L'enjeu est de réunir des protagonistes exerçant dans un exercice professionnel de santé et le champ de la formation:
Former pour mieux accompagner la précarité : une réponse citoyenne, humaniste et soignante.

Cette première journée est annonciatrice de suivantes autour de projets pédagogiques et un engagement sur le terrain, au plus près de la population.

L'équipe a été rejointe pour le repas par monsieur MERCUEL, Médecin chef du pôle Psychiatrie et Précarité et par madame LEROY, directrice des soins, des IFSI/IFAS.

ANNEXE 2 : Organigramme



ORGANIGRAMME DE L'I.F.S.I./ I.F.A.S VIRGINIE OLIVIER

Novembre 2018

